

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRAIRES
N° D-035-30/11/2018**

Le trente Novembre deux mille dix-huit, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame BOUCHERY Marie-Christelle, Maire de Praises.

Etaient présents : Mme LIXON M, M. COLLIGNON F, adjoints, Mmes PAILLARD L, CONSTANTIN J, Ms PETORIN F, ROUBY G.

Etait excusé : M. BRUNET F.

Etait absent : M. MARRAS J-C.

Secrétaire de séance : Mme CONSTANTIN J.

Nombre de membres en exercice : 09

Présents : 07

Votants : 05

dont 3 pour et 2 contre

Date de la convocation : 23 Novembre 2018

OBJET : AVIS SUR LE PROJET EOLIEN DE LA COMMUNE

Il est précisé que n'ont pas pris part au débat et au vote, en raison de leurs implications à titre privé dans le projet : Mesdames BOUCHERY Marie-Christelle et PAILLARD Lydie.

Par arrêté préfectoral du 25 Septembre 2018, une enquête publique est ouverte depuis le 09 Novembre 2018 et se clôturera le 11 Décembre 2018. Cette enquête porte sur la demande d'autorisation présentée par la SARL PARC EOLIEN DE BREUILLAC, relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien comportant cinq éoliennes et deux postes de livraison sur la commune. Cette installation relève des dispositions du titre 1^{er} du livre V du Code de l'Environnement.

Madame Myriam Lixon et Monsieur Fabien COLLIGNON, adjoints, nommés pour le suivi de ce dossier, demande au Conseil Municipal d'émettre un avis sur la demande d'autorisation de réalisation de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la réalisation de ce projet ; 5 votants dont 3 pour et 2 contre.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 28 Décembre 2018

Pour copie conforme, le 28 Décembre 2018

Le Maire,



Marie-Christelle BOUCHERY 02 JAN 2019